**APPEL D’OFFRES « VALO-DATA »**

**GIRCI MEDITERRANEE 2024**

|  |
| --- |
| **Contacts GIRCI Méditerranée** |
| **Coordination GIRCI Med**E-mail : **drc@chu-nice.fr** | **Conseil scientifique GIRCI Med**E-mail : **girci-med@ipc.unicancer.f**r |

**CONTEXTE**

Le GIRCI Méditerranée lance encore en 2024 l’Appel d’Offres **« VALO-DATA »**, spécifique sur la valorisation de données existantes correspondant :

1/ à des études avec valorisation de données existantes impliquant une analyse de données issues d’un projet de recherche financé (par exemple, une analyse complémentaire de données issues d’un projet de recherche).

2/ à la mise en place d’une enquête avec données de vie réelle (prospective et/ou rétrospective), non collectées dans un cadre expérimental (par exemple, recherche de corrélation entre des données issues de résultats biologiques du soin et un symptôme).

Cet appel à projets peut exceptionnellement accepter la mise en place d’un recueil spécifique de données complémentaires à des données existantes (soin ou recherche). Ce projet devra alors s’inscrire dans la catégorie 3 (recherche Loi Jardé).

Les jeunes chercheurs sont encouragés à répondre à l’appel à projets.

**OBJECTIFS**

L’objectif est de fédérer les chercheurs et les cliniciens autour d’un projet commun optimisant l’utilisation de données (issues de la recherche ou du soin) pour répondre à une question biologique, épidémiologique, de sciences humaines et sociales ou de santé publique précise.

Les études attendues sont des recherches hors loi Jardé (recherches ayant pour finalité de développer des connaissances biologiques ou médicales mais ne comportant aucun acte ou procédure réalisé dans le cadre de la recherche) ou des recherches entrant dans le cadre des catégories 3 de la loi Jardé.

**CRITERES DE RECEVABILITE**

**Règles générales**

* La durée maximale du projet doit être de **48 mois**
* Le montant du financement demandé ne doit pas excéder **30 000€**
* L’AAP se déroule en 2 étapes :
	+ Une première sélection sur lettre d’intention
	+ Une évaluation des dossiers complets pour les projets sélectionnés à la première étape
* Tout dossier dépassant le nombre de caractères et de mots ne sera pas recevable.
* A chaque étape, le projet doit être déposé avant la date limite et doit être complet.
* Tout dépôt incomplet ne sera pas évalué (recevabilité à chaque étape).

**Lettre d’intention**

Le dépôt des documents doit être réalisé **au plus tard le 04 avril 2024 à 17h59** sur le site GIRCI Méditerranée : <https://gircimediterranee.fr/>

A cette étape sont requis :

- La lettre d’intention (format imposé)

- L’imprimé de récusation (format imposé)

**Dossier complet**

Le dossier doit être déposé complet **au plus tard le 26 septembre 2024 à 17h59** sur le site GIRCI Méditerranée <https://gircimediterranee.fr/>.

Il doit être composé du (de) :

* + Dossier de candidature dûment complété (format imposé) \*
	+ Protocole de l’essai (format libre mais consignes à respecter)
	+ CV du porteur du projet (format libre)
	+ CV du méthodologiste (format libre)
	+ L’annexe budgétaire (format imposé) \*\*
	+ L’attestation signée de dépôt de dossier complet (format imposé)

Les documents de l’appel à projets, en format imposé, sont disponibles sur le site.

**(\*) Dossier de candidature**

* Présentation de la structure porteuse : coordonnées de la structure, du représentant légal, de la personne en charge de la demande de subvention et des professionnels impliqués
* Pour les praticiens ou les structures ne bénéficiant pas de l’infrastructure, de l’organisation ou des équipes pour gérer les fonds et réaliser les démarches administratives liées à un projet de recherche, un des 6 membres du GCS GIRCI Méditerranée ou un CH de l’interrégion doit être associé à l’étude afin de les aider sur ces missions.
* Présentation du projet :
* Contexte : description de la problématique.
* Objectifs de l’action : identification d’objectifs pertinents et cohérents avec la problématique identifiée et le contexte local.
* Description de l’action : présentation des modalités d’actions collectives et individuelles.
* Partenaires : liste des acteurs associés au projet.
* Critère de jugement : liste d’indicateurs pertinents au regard des objectifs, date et méthode de recueil de ces indicateurs.
* Nombre de patients susceptibles d’être concernés par l’action.
* Lieu(x) de réalisation de l’action.
* Mise en œuvre : programmation de l’action dans le temps (date de début de l’action, durée prévue).
* Préciser l’impact attendu.
* Budget détaillé de l’action et de sa valorisation.

**(\*\*) Durée et règles de financement**

* Les dépenses éligibles concernent : personnels, fonctionnement (les équipements d’investissement ne sont pas éligibles).
* L’élaboration des budgets doit être réalisée avec l’une des structures de recherche des établissements membres du GIRCI Méditerranée, sauf si l’établissement promoteur du projet possède une structure de RC indépendante. Voir liste ci-dessous :

|  |
| --- |
| **Contacts pour la préparation des budgets** |
| **DRCI du CHU Nice :** **drc@chu-nice.fr****DRS de l’AP-HM :** aap.drs@ap-hm.fr**CHITS :** **recherche.promotion@ch-toulon.fr**  | **DRCI IPC :** **drci.up@ipc.unicancer.fr****CAL :** **DRCI-Promotion@nice.unicancer.fr****CH Avignon :** **unite-promotion@ch-avignon.fr** |

* Le financement sera versé en totalité à la structure responsable de la gestion financière de l’aide. La structure responsable de la gestion financière du financement devra produire chaque année un bilan financier de l’utilisation des fonds.

**CALENDRIER**

* Lancement : Fin janvier 2024
* Date Limite de dépôt des lettres d’intention : 04/04/2024 à 17h59
* Présélection des projets sur lettre d’intention : Fin mai 2024
* Date limite de dépôt des dossiers complets : 26/09/2024 à 17h59
* Notification des résultats : Décembre 2024